

Les infos

Vendredi 24 Février 2006



INTERESSEMENT 2005

Les chiffres de l'intéressement et de la participation 2005 ont été communiqués à la commission ad hoc. Le montant global atteint 94 millions d'euros, en hausse de près de 43% sur l'année 2004. C'est la première année d'application du nouvel accord signé par la CGT, qui devrait permettre également à ceux qui ne peuvent investir leur prime intégrale dans le fonds E, de faire des versements étalés dans les autres fonds en bénéficiant du même abondement. A cela s'ajoutera la « prime Villepin », prévue dans l'accord salarial qui sera versée pour pouvoir être éventuellement investie dans le fonds E. Au positif, ces chiffres mettent fin à l'incongruité des dotations précédentes, quand l'intéressement avait baissé alors que les résultats et les dividendes distribués s'envolaient. De la même façon, il est mis fin au déséquilibre entre la masse distribuée et l'abondement qui l'avait au fil des années dépassé. Mais il n'y a pas que du positif ! Si l'on compare ces 94 millions d'euros 2005 à d'autres chiffres, il n'y a pas de quoi pavoiser. La CGT regrette en particulier que l'accord salarial représente encore une fois un montant inférieur, même s'il est parmi les plus élevés, il ne représente qu'une trentaine de millions d'euros pour 2006. La comparaison avec la progression du dividende distribué, 36%, et son montant près de 2 milliards d'euros... a aussi du mal à passer, d'autant que tous

ces chiffres sont publiés dans la même période. La cerise sur le gâteau est venue d'une dépêche AFP, reprise par la presse, Daniel Bouton classé 1^{er} par le magazine Capital pour une plus value de 4,384 millions d'euros sur la vente de 200 000 options en 2005. Commentaire du chroniqueur économique de RTL, on souhaite que Daniel Bouton soit généreux dans ses négociations salariales, MDR !

SUIVI 4D

La commission de suivi 4D s'est tenue en l'absence du directeur du réseau JF Samarcelli qui s'était fait excuser... Il faudra donc attendre la prochaine réunion pour discuter sérieusement de la situation, notamment sur les PSC où la charge de travail est manifestement supérieure à l'effectif en place, alors que les prévisions 2006 prévoient partout de nouvelles baisses. La CGT l'a dénoncé, constatant le recours à un volant permanent d'intérimaires, entre 5 et 10 sur chaque PSC, et en produisant en exemple le relevé des heures écrêtées, c'est-à-dire des heures supplémentaires gratuites, sur le PSC de Saint Quentin en Yvelines, 2200 heures pour 2005 ! Les explications données aux comités d'établissements locaux ne valent pas plus que les réponses embarrassées que nous avons entendues à la commission de suivi et qui ne convaincront personne, surtout pas l'inspection du travail si la CGT lui demandait de s'intéresser à la question. Nous entendons bien obtenir du directeur du réseau lors de la prochaine réunion qu'il consacre les effectifs nécessaires à la charge de travail dans les PSC, mais aussi que les intérimaires qui font le travail depuis plusieurs mois puissent être embauchés en CDI. La CGT a demandé à ce qu'on leur offre une vraie chance contrairement à ce qu'a fait le PSC de Toulouse, qui les a envoyés passer à leur frais des tests d'embauche à Bordeaux pour des postes de base avant ! Le compte-rendu complet sur Intranet.



CGT Société Générale - SPB Société Générale
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68
cgt.sg@wanadoo.fr - spb.sg@laposte.net
Internet : www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/
Intranet : CANAL SG, Espace syndical, CGT